

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 18 OCTOBRE 2024**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni le 18 octobre dernier conformément à la lettre de convocation du 11 octobre 2024.

Etaient présents : Mesdames COËVOËT – TESTIER - RAPTIN
Messieurs HUET – RAPTIN - VAN LAETHEM

Excusés :

Madame DUCRET	Procuration à Mme COËVOËT
Madame TRICOIT	
Madame WATINE	
Monsieur THIEBAUT	
Monsieur VANDEVIERE	Procuration à M. RAPTIN

Madame Barbara COËVOËT, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale déclare la séance ouverte à 9h17 ; elle constate que le quorum est atteint, le conseil peut donc délibérer valablement.

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 18 OCTOBRE 2024

Adopté à l'unanimité

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
28 JUIN 2024**

Adopté à l'unanimité

**2024-39 – FINANCES QUIETUDE – NOUVELLE AFFECTATION DES RÉSULTATS EXERCICE
2023**

Adopté à l'unanimité

2024-40 – FINANCES QUIETUDE – DECISION MODIFICATIVE N°2 DE L'EXERCICE 2024

Adopté à l'unanimité

2024-41 – FINANCES QUIÉTUDE – PROPOSITION BUDGETAIRE EXERCICE 2025

Adopté à l'unanimité

**2024-42 – FINANCES HARMONIE – NOUVELLE AFFECTATION DES RÉSULTATS EXERCICE
2023**

Adopté à l'unanimité

**2024-43 – FINANCES HARMONIE – DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DE L'EXERCICE
2024**

Adopté à l'unanimité

2024-44 – FINANCES HARMONIE – PROPOSITION BUDGETAIRE EXERCICE 2025

Adopté à l'unanimité

2024-45 – MARCHES PUBLICS – RENOUVELLEMENT CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE ET LE CCAS

Adopté à l'unanimité

2024-46 – RESIDENCE QUIETUDE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC HABITAT DU NORD EN MATIERE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Adopté à l'unanimité

2024-47 – CCAS – CONVENTION LINGUISTIC LOUSTIC ANGLAIS POUR TOUS

Adopté à l'unanimité

2024-48 – CCAS – DELEGATION DE POUVOIRS

Adopté à l'unanimité

2024-49 – POLE SOCIAL – APPEL DE CONTRIBUTION COMPLEMENTAIRE AUPRES DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Adopté à l'unanimité

2024-50 – POLE TECHNIQUE – CONTRAT D'ENTRETIEN DES ASCENSEURS PAR LA SOCIETE TK ELEVATORS RESIDENCE HARMONIE

Adopté à l'unanimité

2024-51 – POLE TECHNIQUE – CONTRAT D'ENTRETIEN DES ASCENSEURS PAR LA SOCIETE TK ELEVATORS RESIDENCE QUIETUDE

Adopté à l'unanimité

2024-52 – RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL PERMANENT MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU CCAS

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 10h19.